

Extrait du PCF : Communistes de Vénissieux

http://pcf.venissieux.org/Expulsions-locatives-NON-NON-NON

RESEAU D'ALERTE ET DE SOLIDARITE Tél. : 04 72 50 12 81

-_-_-_-_-_-_-

Expulsions locatives : NON, NON, NON Coupures d'eau, de gaz, d'électricité : NON, NON, NON Logement social : OUI, OUI, OUI

Date de mise en ligne : jeudi 7 avril 2011

- Vénissieux -

RÉSEAU D'ALERTE ET DE SOLIDARITÉ DES VÉNISSIANS

MAISON DU PEUPLE - 8 bd Laurent gerin 69200 VENISSIEUX (04 72 50 12 81
Permanence : 48 rue Eugène Maréchal - Salle Gracchus Babeuf - 69200 Vénissieux

Mercredi 16 mars, nous étions 200 habitantes et habitants rassemblés Place du Marché aux Minguettes, pour manifester jusqu'au centre ville, Place Léon Sublet et affirmer ces exigences.

Nous avons terminé notre manifestation par une motion que nous venons d'adresser à Monsieur Jean François Carenco, Préfet du Rhône.

Dans le même temps, Monsieur le Préfet, fait comparaître Michèle Picard, Maire de Vénissieux devant le Tribunal Administratif, jeudi 7 avril 2011 à 10 heures. Il demande au juge de suspendre les arrêtés qu'elle a pris, pour interdire dans la ville les saisies et expulsions locatives pour dette de loyer, les coupures d'eau, de gaz, d'électricité pour impayés.

Les Maires de Vaulx-en-Velin et Pierre-Bénite sont convoqués au même moment pour les mêmes raisons.

Nous ne pouvons que poursuivre, amplifier notre action, nous engager pour exprimer notre détermination, afin d'être pris en considération et gagner.

MANIFESTATION JEUDI 7 AVRIL 2011 à 9H30 devant le TRIBUNAL ADMINISTRATIF 184 rue Duguesclin à LYON 3ème Rassemblement : Métro Gare de Vénissieux à 8h45

Nous demandons au juge de maintenir les arrêtés du Maire dans la ville.

Nous demandons à Monsieur le Préfet, d'instaurer dans le département, en 2011 un moratoire des expulsions locatives pour dette de loyer de prendre des mesures pour interdire les coupures d'eau, de gaz, d'électricité pour impayés.

La loi DALO oblige le Préfet au relogement des personnes en situation d'expulsion locative, parce que le logement est un droit inscrit dans la constitution. La loi devrait interdire plus nettement les saisies et expulsions locatives pour dette de loyer. C'est ce que nous demandons.

Dans l'immédiat, le Préfet a le pouvoir d'instaurer un moratoire des saisies et expulsions locatives dans le département en 2011, afin d'assurer le maintien dans les lieux avec un suivi social, un relogement si nécessaire avec la loi DALO.

La pratique des coupures d'eau, de gaz, d'électricité, est insupportable, inhumaine. L'eau, le gaz, l'électricité, sont indispensables pour vivre et appartiennent à tous.

Copyright © PCF : Communistes de Vénissieux

Le Préfet peut prendre l'initiative d'abolir les coupures d'eau, de gaz, d'électricité, dans le département.

Les arrêtés du Maire apportent une réponse positive à ces doléances. C'est pourquoi, nous demandons au juge de maintenir et valider les arrêtés du Maire.

Conscients des difficultés qu'éprouvent les gens en matière de logement, de vie chère, de ressources, de santé, nous demandons :

- la baisse des prix à la consommation,
- la baisse du prix du loyer et des charges,
- la baisse du prix de l'eau, du gaz, de l'électricité.
- La quittance loyer et charge, ne doit pas dépasser 20% des ressources.
- Le S.M.I.C doit être revalorisé de manière importante et porté à 1600 euros brut, les retraites augmentées de 300 euros.
- L'A.P.L, le R.S.A, les allocations de chômage, tous les minima sociaux doivent également être revalorisés.

Nous demandons également que le forfait hospitalier et les dépassements d'honoraire soient supprimés, que le service hospitalier redevienne un service public de santé, que les soins soient gratuits avec la Sécurité Sociale gérée par les travailleurs et les professionnels de santé.

Notre action, s'adresse aussi au Medef, au Président de la République, à son gouvernement, à la majorité de droite U.M.P Centriste de l'Assemblée Nationale, car ce sont eux qui mettent en oeuvre cette politique de régression sociale que nous subissons.

Travailleurs, habitants, exigeons, imposons, le respect du droit au logement, du droit au travail, un salaire, une retraite décents, le droit de vivre, le droit à la dignité.

Copyright © PCF : Communistes de Vénissieux